



ACCUSE DE RECEPTION EN DATE DU 21/08/2018

Votre annonce n°18-117873 est maintenant prise en compte par la Direction de l'information légale et administrative.

Cette annonce n'est plus modifiable.
Les corrections ou annulation éventuelles devront faire l'objet d'un avis rectificatif ou d'annulation après la publication de l'avis au BOAMP.



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.
Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).
En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.
> [Contact client](#)

F1 - Formulaire Avis de marché

Avis d'appel public à la concurrence

Département(s) de publication : 40
Annonce No 18-117873
Services

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : Ville de Dax.
Correspondant : Mme Bonjean Elisabeth, Maire de Dax, rue Saint Pierre B.P. 50344 40107 Dax Cedex, courriel : commande.publique@grand-dax.fr adresse internet : <http://www.dax.fr>.
Adresse internet du profil d'acheteur : <http://marchespublics.landespublic.org>.
Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.
Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques.

Objet du marché : la présente consultation concerne la réalisation d'une mission de maîtrise d'œuvre dans le cadre de la création d'un skate-park à Dax. l'ouvrage sur lequel porte la mission comprend une partie d'ouvrage appartenant à la catégorie des opérations de construction neuve de bâtiments (Construction d'un petit bâtiment attenant au skate-park) et une partie appartenant à la catégorie des opérations de construction neuve d'infrastructure (création du skate-park).

Catégorie de services : 12.
CPV - Objet principal : 71222000
Objets supplémentaires : 71221000.
Lieu d'exécution : rue Joseph de Laurens, 40100 Dax.
Code NUTS : FRI13.

L'avis implique un marché public.

Caractéristiques principales :

la présente consultation concerne la réalisation d'une mission de maîtrise d'œuvre dans le cadre de la création d'un skate-park à Dax. L'Ouvrage sur lequel porte la mission comprend une partie d'ouvrage appartenant à la catégorie des opérations de construction neuve de bâtiments (Construction d'un petit bâtiment attenant au skate-park) et une partie appartenant à la catégorie des opérations de construction neuve d'infrastructure (création du skate-park).

Le présent marché comprend deux missions complémentaires : Ordonnancement, Pilotage et Coordination (Opc) et " Préconisation pour la gestion des sols pollués en fonction du projet et réalisation du suivi des travaux de dépollution "

Options : descriptions concernant les achats complémentaires : le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché, en application de l'article 30-i 7° du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

Refus des variantes.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : non.

Prestations divisées en lots : non.

Durée du marché ou délai d'exécution : 22 mois à compter de la notification du marché.

Cautionnement et garanties exigés : l'avance forfaitaire ne pourra être versée qu'après constitution par le titulaire d'une garantie à première demande à concurrence de 100 % du montant de l'avance. Son objet est de garantir le remboursement de l'avance consentie.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : les prestations seront financées sur fonds propres et emprunts de la Ville de Dax et sur subventions, notamment, du CNDP, du Conseil départemental des Landes et du Conseil régional Nouvelle Aquitaine.

Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : les candidats se présentent sous la forme d'un candidat individuel ou d'un groupement dont la composition ne peut être modifiée après la remise des candidatures. En cas de groupement, le groupement sera solidaire ou conjoint avec mandataire solidaire.

Un même opérateur économique ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement.

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois :

-En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ;

-En qualité de membres de plusieurs groupements ;

La maîtrise d'œuvre devra maîtriser la totalité des disciplines concernées par le projet et notamment avoir des compétences avérées en Architecture, urbanisme, ingénierie (VRD, structure, fluides) et économie de la construction.

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : architecte ou groupement comprenant au moins un architecte inscrit à l'ordre des architectes ou agréé en architecture, conformément à la loi no77-2 du 3/1/1977 et du Décret n° 2009-1490 du 2 décembre 2009 relatif à la reconnaissance des qualifications professionnelles pour l'exercice de la profession d'architecte. Les architectes non établis en France devront répondre aux exigences de la loi no77-2 du 3/1/1977 sur l'architecture en vue du permis de construire. La preuve doit être fournie par le candidat.

La maîtrise d'œuvre devra maîtriser la totalité des disciplines concernées par le projet et, notamment, avoir des compétences avérées en Architecture, urbanisme, ingénierie (VRD, structure, fluides) et économie de la construction.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Conditions de participation :

Critères de sélection des candidatures : les candidatures conformes et recevables seront examinées, à partir des seuls renseignements et documents exigés dans le cadre de cette consultation, pour évaluer leur situation juridique ainsi que leurs capacités techniques et professionnelles et économique et financière.

Situation juridique - références requises : déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner ou DUME ou Dc1.

Capacité économique et financière - références requises : déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les

prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles ou DUME ou Dc2
Référence professionnelle et capacité technique - références requises : déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du contrat.
Ou DUME ou Dc2.

La prestation est réservée à une profession particulière.
Référence des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables : architecte ou groupement comprenant au moins un architecte inscrit à l'ordre des architectes ou agréé en architecture, conformément à la loi no77-2 du 3/1/1977 et du Décret n° 2009-1490 du 2 décembre 2009 relatif à la reconnaissance des qualifications professionnelles pour l'exercice de la profession d'architecte. Les architectes non établis en France devront répondre aux exigences de la loi no77-2 du 3/1/1977 sur l'architecture en vue du permis de construire. La preuve doit être fournie par le candidat.
La maîtrise d'œuvre devra maîtriser la totalité des disciplines concernées par le projet et, notamment, avoir des compétences avérées en Architecture, urbanisme, ingénierie (VRD, structure, fluides) et économie de la construction.

Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargé de la prestation.

Marché réservé : non.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- prix des prestations : 40 %;
- perception de l'opération et méthodologie de travail : 50 %;
- référence(s) significative(s) en matière de conception de skate-park : 10 %.

Une enchère électronique ne sera pas effectuée.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 17 septembre 2018, à 12 heures.

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 18DX115.

Renseignements complémentaires : une visite sur site pourra être réalisée afin que les candidats puissent, au besoin, apprécier le contenu et la nature des prestations à effectuer.

Les visites seront organisées pour chaque candidat qui le souhaite et devra au préalable contacter M. Rémy Larrouy par mail : remy.larrouy@dax.fr afin d'organiser le rendez-vous.

Le critère " Perception de l'opération et méthodologie de travail " (coefficient 50%, soit une note sur 50) sera analysé à partir du mémoire technique et selon les sous-critères suivants :

- Sous-Critère n°1 (noté sur 25 points) : La Perception de l'opération au travers de la reformulation des objectifs du programme.
- Sous-Critère n°2 (noté sur 25 points) : La méthodologie de travail pour mener à bien les missions en réponse aux contraintes et échéances du programme

La note totale sur 50 points est la somme des notes de chaque sous-critère.

Conformément à l'article 27 du décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de procéder à une négociation avec les candidats ayant présenté une offre, à l'exception des offres anormalement basses et/ou inappropriées.

Le pouvoir adjudicateur se réserve, également, la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation.

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

la transmission des documents peut se faire par voie électronique sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante : <http://marchespublics.landespublic.org>.

Les candidats peuvent transmettre leur offre sous pli cacheté portant les mentions :

Offre pour :

18dx115 - maîtrise d'œuvre pour la création d'un skate-park à Dax

ne pas ouvrir

Ce pli doit contenir les pièces de la candidature et les pièces de l'offre définies au présent règlement de la consultation. Il devra être remis contre récépissé ou transmis par tout moyen permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de leur réception et d'en garantir leur confidentialité, à l'adresse suivante :

Communauté d'agglomération du Grand Dax
Direction Intercommunale des Affaires Juridiques
Service de la Commande Publique
20 avenue de la Gare
Cs10075
40102 dax Cedex.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 21 août 2018.

Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés : Communauté d'Agglomération du Grand Dax

Direction Intercommunale des Affaires Juridiques
Service de la Commande Publique.
20 avenue de la Gare Cs10075, 40102 Dax Cedex.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus : Communauté d'Agglomération du Grand Dax

Direction Intercommunale des Affaires Juridiques
Service de la Commande Publique.
20 avenue de la Gare Cs10075, 40102 Dax Cedex, , courriel : commande.publique@grand-dax.fr.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Pau 50 Cours Lyautey 64010 Pau Cedex, courriel : greffe.ta-pau@juradm.fr.

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Pau 50 Cours Lyautey 64010 Pau Cedex, courriel : greffe.ta-pau@juradm.fr.

Mots descripteurs : Maîtrise d'œuvre, Mission d'ordonnancement, pilotage, coordination (OPC), Prestations de services.

Éléments de facturation :

Numéro d'engagement juridique : 18DX115

Classe de profil : Commune

Siret : 21400088700015

Libellé de la facture : Ville de Dax Service finances Rue Saint-Pierre B.P. 50344 40107 Dax Cedex

Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 17 septembre 2018

Objet de l'avis : Maîtrise d'œuvre pour la création d'un skate-park.

Nom de l'organisme : Ville de Dax

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun

[Imprimer](#) [Retour](#)

ACCR3581169



> [Informations légales](#)